gouvernement canadien n'est nullement disposé à modifier sa politique en ce qui regarde Le gouvernement désire, au contraire, qu'il soit bien entendu, qu'au lieu de modifier son action il est déterminé à agir plus que jamais avec énergie et promptitude, Dans les évènements dont je viens de parler, il n'y a aucune raison d'abandonner ou de retarder le projet. Au fait, c'est le premier chec qu'éprouve la question depuis qu'elle a été soumise au public à la formation du gouvernement actuel du Canada. Si l'on se reporte seulement au mois de juin dernier, et que l'on regarde où en est la question, on ne pourra faire autrement que de s'étonner des progrès qu'elle a faits. En juin dernier, nous aurions été aises si nous avions pu croire qu'elle cut été aussitôt reque favorablement par les gouvernements des différentes provinces; mais, durant la courte période qui s'est depuis écoulée, une conférence a ou lieu, et la mesure élaborée par elle a reçu la sanction des gouvernements de toutes les provinces; de plus, chacun d'eux s'est engagé de soumettre à sa législature, non seulement la question de confédération, mais le Projet même que la convention a préparé. Mais ce n'est pas tout. Non seulement chaque administration s'est engagée à présenter le projet et à mettre en jeu toute influence légitime qu'il pourra excreer pour le faire adopter par sa législature, mais nous avons en outre obtenu l'adhésion et l'approbation du gouvernement de la mère-patrie. (Ecoutez!) Cette approbation nous a 6t6 formellement communiquée par une dépêche du ministère des colonies, et depuis nous avons eu l'assentiment du gouvernement impérial tel qu'exprimé par Sa Majesté dans le discours qu'elle a prononcé du trône à l'ouverture du parlement de la Grande-Bretagne. Nous savons aussi qu'il est ou qu'il sera approuvé par le parlement, la presse et le peuple d'Angleterre. (Ecoutez ! écoutez !) Ainsi donc, au lieu d'être surpris de ce que le projet ait pris naissance, qu'il ait été adopté et mis à effet sans éprouver un seul échec, nous devous nous considérer très satisfaits qu'il n'en ait subi qu'un seul depuis son début. Cobligation que le gouvernement canadien s'est faite à la clôture de la conférence et lorsque ces résolutions furent définitivement adoptées par elle existe dans toute sa plénitude, et nous ressentons qu'il est de notre devoir de la remplir et d'employer toute l'influence légitime du gouvernement auprès de cette législature afin qu'elle se prononce

honorablement sur ces résolutions qui lui ont été soumises. (Ecoutez! écoutez!) Vu les nouvelles qui nous sont venues du Nouveau-Brunswick, nous pensons que plus que jamais il importe que le projet soit adopté dans son entier, qu'il soit considéré comme un traité qui doit-être accepté sans un amendement ou modification. * (Ecoutez! écoutez!) Ainsi que doit le comprendre tout député qui veut la confédération, il est aujourd'hui encore plus urgent que nous adoptions ce procédé, afin qu'une autre province n'ait pas l'occasion de dire: " La législature du Canada même n'approuve pas le projet arrêté par la convention." Il ne faut pas qu'aucune des colonies puisse dire : " Nous pouvons traiter la question à notre guise, puisque la province du Canada même, qui nous a invités à entrer dans une confédération, n'a pas approuvé le projet et qu'elle en adopte un nouveau, que nous allons rejeter ou accepter. (Ecouter 1 écoutez!) Non seulement, M. l'ORATEUR, nous ressentons que l'obligation de presser l'adoption de la législature existe toujours, nous ressentons qu'il importe d'avantage de de la remplir. Voilà pourquoi, et sans plus tarder, le gouvernement demande que la chambre, tout en observant les procédures parlementaires usuelles, de décider le plus tôt possible si elle approuve ou non ce projet. (Ecouter ! écouter !) Une des grandes raisons, entre autres, qui nécessite cette diligence. c'est qu'autant que possible on veut prévenir la réaction qui pourrait s'opérer en Angleterre à la suite du désappointement qu'éprouvera le peuple de ce pays, s'il apprend que le projet d'union des provinces est abandonné. (Ecoutez ! écoutez !) Je pense que s'il est une chose plus qu'une autre qui ait élevé l'Amérique Britannique, ou la province du Canada, dans l'estime du peuple et du gouvernement de l'Angleterre, c'est que par ce projet on a offert à la mère-patrie des moyens à l'aide desquelles ces colonies cesserout d'être une source d'embarras pour devenir de fait une source de force. l'impression de l'esprit public en Angleterre. Tout écrivain et orateur marquant du royaume-uni, qui a traité ce sujet, dit qu'une nouvelle ère d'existence coloniale a été inaugurée, et que si ces colonies, faibles par leur isolement, étaient une source de faiblesse, elles deviendront, par cette alliance amicale, une source de force pour l'Angleterre. je disais donc que la réaction serait forte dans le royaume-uni si on apprenait que la mesure doit être abandonnée, et nous